

Par courriel et par poste

Le 21 février 2008

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2008-2017
Dossier Régie : R-3648-2007
Notre dossier : R000263 YF

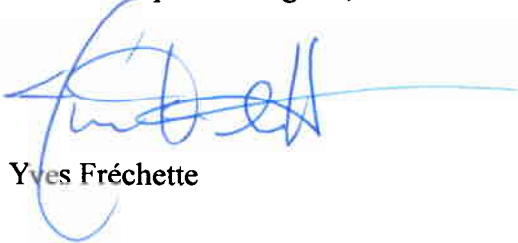
Chère consœur,

Selon la décision D-2007-126, le Distributeur doit produire ses réponses aux demandes de renseignements le 22 février 2008 à 12h00 et ce, dans le dossier décrit en rubrique.

Ayant reçu des demandes de renseignements qui totalisent plus de 700 questions, nous désirons vous informer que le Distributeur ne sera pas en mesure de respecter le délai de production et ce, malgré que nous ayons déployé tous les efforts requis.

Le Distributeur anticipe que le tout sera complété le 22 février 2008 à 17h00 et que le dépôt serait fait à ce moment.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

cc : Intervenants (par courriel seulement)